

DEPARTEMENT des HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE GAP
CANTON de ST FIRMIN

Envoyé en préfecture le 15/11/2023
Reçu en préfecture le 15/11/2023
Publié le
ID : 005-210500625-20231110-45_2023-DE

COMMUNE du GLAIZIL

Membres en exercice : 9 Membres Présents : 6 Membres représentés : 0 Absents : 2
VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

SEANCE du 10 Novembre 2023 **DELIBERATION N° 45 / 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 10 Novembre à 20 H, le conseil municipal de la Commune du GLAIZIL régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, suite à la convocation en date du 3 Novembre 2023 sous la présidence de Monsieur COLLIN François, Maire.

PRESENTS : COLLIN François, ARMAND Nathalie, EYRAUD Jean-Christophe, JOURDAN Bernard, MOREL Philippe, REY Delphine, SAUVA Christian

ABSENTS : GAUTHIER Jean-Pierre, HORLAVILLE Damien

SECRETAIRE : ARMAND Nathalie

Objet : Travaux du chemin des Auberges – Choix de l'entreprise

Madame REY Delphine quitte la salle du conseil municipal, du fait de son lien familial avec Monsieur Jean Louis REY, gérant de la SARL Louison.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les travaux à réaliser sur le chemin des Auberges suite au débordement du torrent au hameau de Pouillardencq lors des crues d'Août 2023.

Il dépose sur le bureau les devis reçus des entreprises sollicitées.

Après étude des devis, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide de retenir l'offre de la SARL LOUISON pour les travaux de terrassement et le gros œuvre s'élevant à la somme de 43 415,00 € HT, soit 52 098,00 € TTC ;

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis, ainsi que toutes les pièces découlant de la réalisation des travaux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Maire, COLLIN François

